

Zeitschrift: Rapport / Bibliothèque nationale suisse
Herausgeber: Bibliothèque nationale suisse
Band: 20 (1920)

Artikel: Vingtième rapport 1920
Autor: Escher, Hermann / Godet, Marcel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-362199>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE SUISSE

Vingtième Rapport 1920

La Bibliothèque nationale a atteint en 1920 la 25ème année de son existence. C'est en effet le 2 mai 1895 qu'elle a commencé son activité dans les modestes locaux du No 7 de la rue Cristophe. Cet anniversaire n'a été célébré par aucune fête, ni aucune publication. L'histoire des origines de la Bibliothèque a déjà été faite; elle est imprimée dans le Rapport de la Commission sur l'année 1899. Quant à celle des 20 dernières années, il a paru un peu tôt pour l'écrire: il sera temps de jeter sur cette période un coup d'oeil rétrospectif, quand la Bibliothèque entrera dans le nouveau bâtiment dont la construction est projetée. Le seul fait que l'édifice actuel est devenu insuffisant témoigne assez éloquemment du développement considérable pris par la Bibliothèque dans le premier quart de siècle de son activité.

L'année a été au reste marquée par plusieurs deuils peu favorables à des festivités et par d'importants changements de personnes. La commission a eu à déplorer la perte de deux de ses membres les plus assidus aux séances, MM. Joh. Dierauer, bibliothécaire à St-Gall, et Louis Dupraz, bibliothécaire à Lausanne. Ils ont été remplacés par MM. F. Pieth, bibliothécaire cantonal à Coire, et Edmond Rossier, professeur à Lausanne. La place de vice-directeur, vacante par suite du départ de Mr. le Dr. Haffter, a été repourvue par la nomination de Mr. le Prof. Dr. G. Binz, de Bâle, directeur de la Bibliothèque de la ville de Mayence, dont l'entrée en fonctions a eu lieu le 1er avril. Une mort subite a emporté le 8 août le doyen du personnel, Mr. le Dr. Udo Bion, bibliothécaire, qui a rendu de bons services à la Bibliothèque pendant 25 ans, en particulier à la tête du service du prêt où sa culture littéraire étendue et son inlassable complaisance étaient fort appréciées des lecteurs. La direction du prêt est désormais confiée à son collègue, Mr.

H. Bernus. Mr. le Dr. G. Wissler, assistant, promu en IIIème classe, a été remplacé, le 1er décembre, par Mr. Wilh. Jos. Meyer, de Risch (Zoug), que nous avons déjà compté autrefois parmi nos collaborateurs, de 1912 à 1913. D'autre part Mr. Barthélemy Brouty, licencié ès lettres, de Bottens (Vaud), a succédé, le 11 mars, à Mr. E. Vignier, comme assistant (Vème classe). A noter enfin l'entrée en service, le 6 janvier, de Mr. Fritz Jungi, à titre d'auxiliaire pour le prêt et l'expédition.

Nous ne saurions clore ce chapitre sans accorder une pensée à un homme qui, bien qu'il eut quitté la Bibliothèque depuis plus de 11 ans, lui demeurait attaché par des liens de nature indestructible: nous voulons parler de Mr. le Dr. Jean Bernoulli, décédé le 26 mai, dans sa 57ème année. Premier bibliothécaire de la Bibliothèque nationale, depuis sa fondation jusqu'en 1908, il lui a consacré pendant ces 13 ans le meilleur de ses forces. Servi par une vaste érudition bibliographique et une précieuse connaissance du marché des livres, il a apporté dans la création et le développement de la nouvelle institution un zèle ardent et communicatif et une activité infatigable grâce auxquels il a réussi à former avec une rapidité surprenante des collections remarquables par leur étendue et leur valeur. C'est à lui qu'on doit la création du Bulletin bibliographique en 1901 et le catalogue de la section d'histoire et de géographie publié en 1910, après son départ, mais préparé sous sa direction. Les difficultés qui ont rendu sa démission nécessaire n'ont jamais effacé ses durables mérites. Son nom restera dans le souvenir de la postérité reconnaissante aussi inséparable de notre institution que celui de Mr. le professeur Graf, président de la première commission, auquel notre rapport d'il y a deux ans rendait hommage.

Locaux. La question du nouveau bâtiment est restée stationnaire, non d'ailleurs du fait de la commission: Une requête adressée au Département fédéral de l'Intérieur par la direction de l'instruction publique du canton de Berne au sujet du choix de l'emplacement a entraîné des pourparlers et de nouvelles études qui ne sont pas encore terminées. Le canton de Berne désire voir la Confédération bâtir dans le voisinage de l'université et propose l'emplacement du Bierhubeli. Dans l'examen de cette solution, la Commission ne saurait perdre de vue que la Bibliothèque nationale n'est pas bibliothèque universitaire,

ni cantonale, ni urbaine, mais appartient à toute la Suisse. Elle est toute disposée cependant à tenir compte des besoins locaux ou régionaux, dans la mesure où ils s'accordent avec les intérêts généraux.

Une autre question se posait à propos de la construction projetée, celle de savoir s'il ne faudrait pas saisir cette occasion et réunir dans le nouvel édifice quelques unes des principales bibliothèques de l'administration fédérale, actuellement dispersées et la plupart à l'étroit; entre autres la Bibliothèque militaire (40 000 vol. environ), celle du bureau de statistique (50 000), celle du service de l'hygiène publique (14 000), et celle de l'office de l'alcool (7500). (La Bibliothèque centrale jouant le rôle de Bibliothèque du parlement doit nécessairement rester au palais fédéral.)

Il ne s'agirait point d'une fusion des collections, ni d'une administration commune. Les bibliothèques demeureraient distinctes et indépendantes les unes des autres. Mais leur voisinage, leur contact, leur entente ainsi facilitée, seraient certainement profitables tant aux bibliothèques elles-mêmes qu'aux personnes qui les consultent.

Nous n'oubliions pas que les bibliothèques en question (sauf la bibliothèque militaire) ne sont pas publiques. Mais elles ont pris en fait avec le temps des proportions qui dépassent le cadre et les besoins courants de l'administration et rendent de fréquents services aux professeurs, étudiants ou spécialistes. Ne pourraient-elles pas en rendre plus encore grâce au groupement indiqué, sans inconvenient pour les divisions dont elles dépendent. Celles-ci en effet, grâce au téléphone (et éventuellement à un commissionnaire de la Bibliothèque) recevraient très rapidement les livres dont elles auraient besoin. Rien ne les empêcherait du reste de conserver sous la main les ouvrages les plus consultés et les revues des dernières années.

Une enquête faite à ce sujet par le Département fédéral de l'Intérieur à la demande de la Direction de la Bibliothèque a donné malheureusement un résultat négatif: les dicastères administratifs tiennent à conserver sous la main ou du moins à proximité immédiate toutes leurs collections de livres, estimant que leur éloignement entraverait la marche des travaux. La Bibliothèque militaire installée depuis peu au Bierhubeli paraissait, il est vrai, favorable à la combinaison; mais un ordre

supérieur, effet d'une tendance contraire, l'oblige à rentrer prochainement dans les locaux du Département militaire au palais fédéral.

Subvention. Sur la recommandation de la Commission le Département fédéral de l'Intérieur s'est déclaré favorable à l'octroi d'une subvention de fr. 5000.— au Canton de Fribourg pour l'achat de la collection de gravures et d'antiquités Techtermann. Un premier versement de fr. 2000.— est prévu au budget pour 1921.

Pour les bibliothèques belges. A la suite d'une démarche de l'Académie royale de Belgique, la Bibliothèque nationale s'est chargée de servir d'intermédiaire entre les bibliothèques et sociétés savantes suisses en vue d'aider à la reconstitution de la bibliothèque de la dite académie qui a beaucoup souffert de l'occupation ennemie. De nombreux dons ont été réunis, si bien que 26 caisses de livres ont pu être envoyés à Bruxelles à la fin de l'année.

La Bibliothèque nationale n'a pas manqué non plus naturellement de contribuer dans la mesure de ses moyens à l'œuvre de la reconstitution de la Bibliothèque de Louvain.

Accroissement. Grâce à l'afflux des dons, qui représentent cette année près des 7/8 des entrées, l'accroissement des collections dépasse sensiblement celui de l'année précédente: il se chiffre par 14 770 volumes ou unités, contre 12 971 en 1919. Le nombre des éditeurs suisses faisant gratuitement le dépôt de leurs publications s'élevait au 31 décembre à 158. Le ministère public de la Confédération a déposé au mois de novembre un certain nombre de publications confisquées et remet désormais un exemplaire de tous les imprimés saisis par lui. Ceux-ci, conservés à part, ne sont jusqu'à nouvel ordre pas communiqués aux lecteurs. Une section nouvelle doit aussi être créée pour les publications de la Société des nations dont le secrétariat général veut bien faire à la Bibliothèque le service gratuit. Qu'il reçoive ici, ainsi que les milliers de donateurs, dont nous devons renoncer cette année encore à donner la liste complète, l'expression renouvelée de notre vive reconnaissance.

Au nombre des acquisitions intéressantes signalons une collection de la Freitags-Zeitung de Zurich dont nous possédons

maintenant, à peu de lacunes près, la série des années de 1798 à 1914, date où ce doyen de la presse suisse a cessé de paraître. Mentionnons surtout l'Atlas (Landtaflen XII) de Christophe Froschauer, de 1548, don de feu Mr. Imhoof-Blumer, l'illustre numismate de Winterthur. Avant de nous offrir cet ouvrage très rare le généreux donateur a eu l'attention de le faire remettre en état et relier à notre intention avec un goût parfait.

Fréquentation et prêt. Si un fléchissement passager s'est produit dans la fréquentation de la salle de lecture, où on n'a compté que 14,632 entrées contre 15,218 en 1919, il est compensé par une utilisation plus intense des collections: le service de la distribution n'a pas communiqué ou prêté moins de 20,386 ouvrages comprenant 37,122 volumes ou unités (au lieu de 19,963 ouvrages, ou 29,017 volumes en 1919.) Le chiffre très élevé des volumes, surprenant par rapport à celui presque stationnaire des ouvrages, s'explique par la consultation, notamment à la salle de lecture, d'un nombre exceptionnellement considérable de grandes collections de revues, de périodiques officiels, de rapports annuels, etc., — chaque série n'étant comptée dans la statistique que comme un seul ouvrage.

Le nombre des envois postaux, également en voie d'augmentation, a passé de 2870 à 3061.

Ajoutons, à propos de la salle de lecture que les entrées enregistrées le samedi de 2 à 5 h. du soir du 1er octobre 1919 au 31 mars 1920 ont atteint le chiffre de 660. En présence de ce résultat il a été décidé de rendre définitive la mesure prise l'an dernier à titre provisoire, c'est à dire d'ouvrir désormais la salle chaque hiver le samedi après-midi.

Catalogues. La révision de la division G., droit et économie politique, en vue de l'impression du catalogue, avait été depuis plusieurs années reléguée au second plan par d'autres travaux. Elle a été reprise avec une nouvelle énergie. On a d'abord achevé le nouveau classement, séparant les publications cataloguées ou à cataloguer d'avec les matériaux fort nombreux (comme règlements, arrêtés, circulaires, tirages à part de la Feuille fédérale, et autres petits imprimés officiels, généralement sans page de titre) qui doivent forcément être traités plus sommairement et qu'on s'est contenté de réunir dans des cartons sous des rubriques appropriées. Les titres des ouvrages

de cette division qui restaient à cataloguer ont été mis sur fiches. On a achevé aussi, d'autre part, de relever dans la section V (sociétés et institutions publiques et privées) les ouvrages rentrant par leur contenu dans le droit ou l'économie politique et qui doivent par conséquent figurer également dans le catalogue en préparation.

Le **Bulletin bibliographique** mensuel, «Le livre en Suisse», a continué à paraître en dépit d'une nouvelle et très forte augmentation du tarif d'impression. C'est un instrument de travail dont ne pourraient plus se passer les libraires, les bibliothécaires, tous ceux qui veulent se tenir au courant de la production littéraire suisse, et la Bibliothèque elle-même, laquelle utilise les titres du Bulletin pour la confection de ses répertoires, notamment du **catalogue systématique**. Ce dernier s'est augmenté l'an dernier de plus de 4000 fiches. L'**Index** méthodique du Bulletin, annoncé dès 1916, est en bonne voie de préparation, si bien que nous pouvons promettre, en particulier aux libraires qui l'attendent impatiemment, le commencement de la publication en 1921. Il facilitera d'autant plus la consultation du Bulletin qu'il ne comprendra pas seulement 10 années, selon le projet primitif, mais les 20 premières années, de 1901 à 1920.

Un second supplément du Catalogue des périodiques suisses est sorti de presse au mois de janvier.

On a dépouillé en vue du **Catalogue commun** 3078 titres de la Bibliothèque bourgeoise de Lucerne tant imprimés que manuscrits. 46 % des titres figuraient déjà à la Bibliothèque nationale. Le collationnement entrepris en 1913 se trouve en gros terminé, mais il reste à liquider un grand nombre de cas douteux; et le travail continue naturellement pour les nouvelles acquisitions au cours desquelles la Bibliothèque bourgeoise nous tient régulièrement par l'envoi d'un double de ses fiches.

Catalogue international. Le bureau régional a envoyé à «l'International Catalogue of scientific Literature» 3099 fiches de publications suisses (2860 en 1919). Nous n'avons reçu en revanche que 4 nouveaux volumes (chacun, comme d'ordinaire, en 8 ex.) contenant les titres de publications des années 1913 et 1914. Une conférence — à laquelle le président de la Commission et le directeur de la Bibliothèque ont été délégués par

la Confédération et le Dr. Field par la Société helvétique des sciences naturelles — s'est réunie à Londres au mois de Septembre pour examiner la situation créée par la guerre et particulièrement par l'augmentation des frais d'impression. Elle a résolu en principe de continuer cette oeuvre de collaboration scientifique; de publier les matériaux des années 1915 à 1920, si les moyens financiers peuvent être obtenus; d'étudier enfin une réorganisation de la publication, notamment au point de vue des économies à réaliser par la coopération avec d'autres entreprises bibliographiques existantes (Concilium bibliographicum, de Zurich, entre autres).

Statistique de la production littéraire. Le dénombrement des publications parues en Suisse (dans le commerce) pendant l'année 1920 révèle une assez sensible diminution de la production littéraire.

I.

Publications parues en Suisse:	1920	1919	1918	1917
Encyclopédie, bibliographie générale	2	2	4	7
Philosophie, morale	28	23	20	18
Théologie, affaires ecclésiastiques .	82	76	126	142
Droit, sciences sociales, politique, statistique	169	340	372	354
Art militaire	9	7	19	22
Education, instruction	97	83	109	73
Ouvrages pour la jeunesse . . .	66	79	72	55
Philologie, histoire littéraire . . .	25	51	36	28
Sciences naturelles, mathématiques	52	48	45	41
Médecine, hygiène	50	57	42	42
Génie, sciences techniques . . .	28	39	27	26
Agriculture, économie domestique .	38	41	52	63
Commerce, industrie, transports .	103	57	82	87
Beaux-arts, architecture	79	105	75	79
Belles-lettres	260	276	283	213
Histoire, biographies	173	175	245	293
Géographie, voyages	77	50	40	47
Divers	115	117	115	130
Total	1453	1626	1764	1720

II.

Publications parues en Suisse:	1920	1919	1918	1917
en allemand	982	1105	1127	1081
en français	370	440	528	549
en italien	29	17	29	26
en romanche	10	11	6	9
en d'autres langues (anglais, espéranto, hébreu, latin)	18	18	23	11
en plusieurs langues (surtout français-allemand)	44	35	51	44
Total	1453	1626	1764	1720
Publications parues à l'étranger:*)	295	215	156	224

*) Ouvrages publiés à l'étranger par des Suisses, y compris quelques ouvrages peu nombreux d'étrangers sur la Suisse.

On n'a compté que 1453 volumes, contre 1626 en 1919. Le déficit n'est que partiellement compensé par l'augmentation du nombre des ouvrages publiés à l'étranger par des suisses (295 volumes contre 215). C'est au chapitre du droit et des sciences sociales que se manifeste la plus forte baisse, tandis que les publications concernant le commerce, l'industrie et les transports prennent un nouvel essor.

Au point de vue de la répartition linguistique, on remarquera le relèvement du chiffre des publications en langue italienne, assez frappant en regard de la baisse des publications allemandes et françaises.

En ce qui concerne les revues et périodiques, il a été fondé, à notre connaissance, en 1920: 79 nouveaux organes (77 en 1919), sans compter les journaux quotidiens. Nous ne sommes pas en mesure de préciser le nombre de ceux qui ont disparu pendant la même période; mais il ne doit guère être inférieur.

Berne, avril 1921.

AU NOM DE LA COMMISSION
DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE SUISSE,

Le président:

D^r Hermann Escher.

Le secrétaire:

D^r Marcel Godet, directeur.